

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit septembre, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-REVERIEN se sont réunis à 19 heures à la salle de la Mairie 1^{er} étage sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 14 septembre 2020 conformément à l'article L. 2121-10 du code général des Collectivités territoriales

Etaient présents : Dominique MAUPOU, Brigitte SERGETIER, Jean-François NANDROT, Grégory BRADE, Jan DE BEER, Béatrice GACQUERE, Céline NANDROT, Bruno PIFFRET, Claude RAPPENEAU, Marie-Thérèse ROUMY

Absents, excusés :

Secrétaire de séance : Grégory BRADE

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan des travaux du SIAEP
- Bilan des travaux de la fibre optique
- Affouages
- Dossier Louise Beuchet
- Dossier Le Gall
- Aménagement agence postale
- Aménagement salle de convivialité
- Réparation des cloches
- Remise de prix aux enfants
- Questions diverses

TRAVAUX SIAEP

Une réunion publique aura lieu le lundi 21 septembre 2020 à 18h30.

Le démarrage des travaux est prévu le lundi 28 septembre 2020 pour une durée de 135 jours ouvrés, sur le secteur du réservoir jusqu'à la Route de St Saulge, route de Brinon, rue de la Malette, rue des Vignes.

Ils consistent en le changement de toutes les canalisations avec sortie des compteurs.

La Mairie devra prendre en charge un poteau incendie pour un coût d'environ 2.500 €.

TRAVAUX FIBRE OPTIQUE

SFR fait des repérages sur la Commune.

Deux armoires seront posées sur le Champ de Foire à côté de l'armoire Orange.

Le Bourg et les hameaux seront desservis.

Une réunion d'informations sera organisée.

AMENAGEMENT DE L'AGENCE POSTALE

Les travaux consistent en un réaménagement de l'agence postale notamment avec un comptoir de présentation et un placard et non en de gros travaux.

Seul le placard sera porté à 50 % pour la Mairie et 50 % pour La Poste.

Le reste de l'aménagement est à la charge de La Poste.

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA SALLE DE CONVIVIALITE

Pour le réaménagement de la salle de convivialité, une demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été demandée et une subvention dotation cantonale d'équipement peut également être positionnée sur le projet.

L'Architecte des Bâtiments de France n'étant pas d'accord sur le changement des huisseries en aluminium et en PVC, des demandes de devis pour des huisseries bois ont été faites. Les travaux devraient commencer en janvier.

Des devis seront également faits pour l'électricité car elle devra être refaite avant l'isolation.

A la suite de soucis rencontrés avec l'utilisation des WC situés à côté de l'école, un 2^e WC pourrait être réalisé près de la salle.

TRAVAUX DIVERS

Les volets de la Mairie seraient à refaire notamment du côté de l'appartement loué. Ils seront refaits par des bénévoles et le Chantier d'insertion peut aider sur nos heures. Des bénévoles se proposent de les réaliser.

Des travaux à l'arrière du vestiaire du foot sont à prévoir. Ce sont de simples planches d'aggloméré à changer et ces travaux seront réalisés également par des bénévoles.

Changement des moteurs des cloches et des battants : l'entreprise Bonet a effectué un devis pour un montant de 4.980 € TTC.

Un dossier au titre du budget participatif a été monté et envoyé. Un devis de la menuiserie Brade a été fait pour les abat-sons. La somme s'élèverait à environ 14.000 €.

Le déménagement et les aménagements de la nouvelle salle du conseil et nouveau bureau du Maire n'ont rien coûté car ils ont été réalisés par des bénévoles. Cela permet une meilleure confidentialité pour les administrés.

M. TARDIVON sollicite la Maire pour un busage ce qui permettrait d'agrandir son passage et a demandé que les trous soient bouchés sur le chemin communal. Le Conseil municipal est d'accord pour l'achat de la buse.

Le couvercle du puits de Sancenay ne tient plus, Claude RAPPENEAU se propose de le réaliser.

Le gravier du square ravine lors de pluies. M. CARION se propose de réaliser un ciment avec des cailloux incrustés mais cela risque de devenir glissant. Il serait peut-être intéressant de voir à faire une petite bosse qui retiendrait le gravier mais de manière à ce que ce ne soit pas dangereux.

RECENSEMENT

Le recensement de la population s'étendra du 21 janvier au 20 février 2021. Le démarrage devra être rapide car il y a deux semaines de vacances scolaires pendant la période.

Il y a un agent recenseur qui procédera à la collecte des données auprès des administrés, l'agent recenseur devra être à l'aise avec internet et posséder un téléphone portable car toute réponse par internet déclenchera un sms.

Il y a également un coordonnateur communal dont les missions consistent à mettre en place l'organisation du recensement, sa logistique, organiser la campagne locale de communication. Il sera l'interlocuteur unique de l'INSEE durant la campagne de recensement.

Mme Nicole PRUNEVIELLE a été nommée par arrêté du Maire agent recenseur et coordonnateur communal.

Les documents seront envoyés mi-octobre.

Le superviseur de l'INSEE passera durant le recensement et à la clôture. Les documents finaux devront être signés par le Maire.

L'information sera mise sur le site de la Commune et sur le bulletin municipal.

AFFOUAGES

21 affouagistes se sont inscrits.

Les lots ont été marqués mercredi 16 septembre 2020 et le tirage au sort aura lieu le 21 septembre 2020

MAISONS EN RUINE

Maison Louise Beuchet :

A la base, les Domaines avaient à une époque dit qu'il restait des fonds pour abattre la maison puis sont revenus sur leur position. Les domaines sont curateurs de la succession mais la Commune est responsable de la sécurité autour du bien.

Mme SOLLOGOUB-TOLLENAZ ainsi que M. BAZIN s'occupent du dossier pour que la Mairie puisse obtenir des subventions DETR et DCE.

Il est proposé de prendre contact avec l'Architecte des Bâtiments de France pour connaître son avis sur le dossier.

Dossier LE GALL

Des courriers ont été envoyés mais sont restés sans réponse.

Les deux bâtisses sont squattées.

BACHES INCENDIE-SDIS

Pour information, les bâches incendie sont vérifiées tous les ans.

Pour les interventions des pompiers, la commune sera désormais rattachée au Centre de secours de Crux la Ville et non plus par Brinon.

Le SDIS a affirmé que le Centre de secours de Brinon n'en ferma pas pour autant.

— PROJETS D'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

2 entreprises sont intéressées pour les locaux situés à Feuille (Arbo environnement spécialisée dans le bois et les paysages et AGT télécom qui est spécialisée dans la fibre). Si ces projets ne se concrétisent pas, Mme le Maire prendra contact avec la Chambre des métiers.

Projet mille cafés : 1000 cafés souhaite contribuer à revitaliser les communes rurales en ouvrant ou en reprenant 1000 cafés. Ce projet concerne les communes qui n'ont plus de café ou risquent de la perdre.

Un dossier est à monter qui aidera à financer et permettra une aide matérielle, la licence sera fournie par 1000 cafés. Anne ALGRET, directrice du Pays-Nivernais-Morvan et Fabien BAZIN sont prêts à nous aider.

L'ouverture du garage est prévue en octobre 2020 mais la Mairie n'a pas de nouvelle. Les officiels pourraient leur avoir des aides.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS ET DE CONTROLE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les deux commissions ont été complétées et envoyées aux administrations concernées.

ELARGISSEMENT DES COMMISSIONS

Suite au décès de Michel JEDRUSIAK, il est appelé à candidature pour reprendre ses commissions.

Michel JEDRUSIAK faisait partie de la commission finances, travaux, bois et forêts. Il n'y pas de volontaire. La commission finances restera à 6 membres, la commission travaux à 6 membres et la commission bois et forêt à 4 membres.

FETES ET CEREMONIES

Un repas de remerciements pour les bénévoles ayant aidé au nettoyage de la Commune aura lieu le 20 septembre 2020 avec l'autorisation de la Préfecture. Ont également été invitées les personnes qui entretiennent les abords de leur maison toute l'année.

Une récompense de 50 € sera distribuée à chaque lauréat d'un examen lors d'une remise de « diplômes » le 03 octobre 2020 à 17h.

Face au contexte sanitaire, le Conseil municipal décide de ne pas faire de repas des aînés, ni de fête des enfants cette année. Les aînés auront un colis plus important et les enfants auront néanmoins un cadeau.

INDEMNITES DE FONCTIONS

Il n'y a pas eu d'augmentation des indemnités de fonctions des élus ce qui engendre une économie de 6.000 €.

REUNION SITS ST SAULGE (SYNDICAT INTERCOMMUNALE DE TRANSPORT SCOLAIRE)

Céline NANDROT et Brigitte SERGETIER sont allées à une réunion du SITS de St Saulge dont la Préfecture souhaitait la dissolution car il est estimé que le syndicat fait doublon avec la Région.

La décision entérinée lors de cette réunion est la non suppression du syndicat.

Par ailleurs, du mardi au vendredi, s'il reste de la place dans le bus scolaire pour St Saulge, il est possible de le prendre mais il faut attendre le bus du soir pour le retour.

COMMISSION CULTURE

Jan DE BEER propose qu'une commission relative à la culture et à l'histoire de la Commune soit créée.

Les volontaires pour faire partie de cette commission sont : Jan DE BEER, Dominique MAUPOU, Bruno PIFFRET, Marie-Thérèse ROUMY.

CIMETIERE

La commission cimetière devra se réunir assez vite pour répertorier les concessions libres afin de refaire un plan précis et inventorier les tombes abîmées pour faire une éventuelle procédure de relevage.

QUESTIONS ET POINTS DIVERS

Nathalie VESIN la maîtresse de St Révérien ainsi que Emilie FREZZA ont un projet commun de verger d'espèces anciennes. Emilie FREZZA fera ce projet en parallèle de son projet personnel qui est un projet d'art pictural avec les essences du secteur.

L'ancien local technique est toujours disponible. Le loyer est de 100 €.

Le bulletin communal est prévu pour un bouclage le 07 décembre.

Jan DE BEER fera des visites guidées du village à 14 h et 17 h pour la journée du patrimoine.

La séance est levée à 21 h 07.